

Sous la direction de

P. MANTZIARAS / I. MILBERT / P. VIGANÒ

DU PROJET UTOPIQUE
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

INÉGALITÉS URBAINES



MetisPresses

vuesDensembleEssais

GENÈVE, DEUX OU TROIS CHOSES QUE J'AI APPRISES D'ELLE

Mounir Ayoub, Nuria Fernández, Vanessa Lacaille et Yony Santos
pour le Collectif Learning From

À Genève, la zone villas évoque l'image de la «suburb» ou encore l'anathème de la «zone pavillonnaire». Pourtant, l'immense grille étasunienne parsemée indifféremment d'immeubles hauts, de stations-service, de villas, ou encore le mitage intempestif et invasif des petites et moyennes villes françaises n'ont que très peu de ressemblances ni entre elles ni avec les zones villas genevoises. Mais, abstraction faite des spécificités géographiques, historiques et sociologiques qui distinguent ces phénomènes urbains les uns des autres, force est de constater qu'ils ont une chose en commun. Ils se rejoignent dans une contestation de fait de la ville constituée. Et si, à Genève, comme un peu partout ailleurs, il n'y aurait pas une «rupture métabolique» (LIEBIG 1860) en cours venant balayer la forme de la ville en tant qu'organisation spatiale idéale? Le présent texte, les deux récits et la carte qui les accompagne ont pour objectif de décrire et de définir ce que nous appellerions en lieu et place de la ville, un environnement de relations conflictuelles.

Premier récit. Deux voies automobiles et une piste cyclable de part et d'autre d'une ligne de tramway flambant neuve. Des murs antibruit bordent les larges trottoirs désertés. Quelques hauts candélabres. L'infrastructure n'est pas réellement une avenue. Elle est largement dimensionnée pour une urbanisation future qui la légitimera. Entre-temps, sur 54 hectares, elle irrigue 447 parcelles, autant de maisons, une école, pas d'activités, pas de commerces, 1 200 habitants. En dehors de quelques anciennes bâtisses, les ruelles et impasses distribuent des villas individuelles, jumelles, mitoyennes. Derrière les haies de thuyas taillées au cordeau, quelques arbres de très haute taille, des pelouses bien tondues, des parterres fleuris. Le sol perméable est disponible en grande quantité. Proportionnellement, seul une faible part est occupée par du bâti. Ici, le sol a une valeur marchande.

C'est un foncier privé, inaccessible – aliéné pourrait-on dire. Bordé par deux cours d'eau et leurs ripisylves respectives, le site s'ouvre à ses extrémités cardinales vers les sommets montagneux alentour. Il est ceinturé par un large cordon vert constitué de bois et de terres agricoles. À l'intérieur du quartier d'habitations, les géométries – plus longues que larges – des parcelles témoignent d'un ancien tissu en lanières. Quelques anciennes fermes isolées s'implantent à l'intérieur de grands domaines. Les empreintes rurales sont encore visibles. Pourtant, l'accès rapide d'une autoroute qui mène en quelques minutes à un aéroport international, le grand boulevard et l'infrastructure de transport public qui l'accompagne soulignent la proximité d'une grande métropole. En direction du centre-ville, des barres de logements sociaux et des immeubles de bureaux strictement alignés et répétitifs succèdent aux villas isolées. Sous la pression croissante de la métropole, les marques d'un paysage urbain dense et planifié se superposent aux traces rurales.

Environnement de relations conflictuelles

Cette *ville intermédiaire*¹ a définitivement cessé d'être rurale mais elle n'a pas non plus l'apparence d'une ville constituée. Le terme imprécis de «métropole» induit l'idée que cette autre forme d'urbanisation est transitoire ou incomplète. Il ne serait qu'une question de temps pour qu'elle rentre dans le rang de la planification métropolitaine et qu'elle s'assimile dans la ville. Contre cette probabilité, une autre hypothèse apparaît. Ce territoire, tant par sa réalité que par sa tendance, est indifférent aux modèles séculaires de campagne et de ville. C'est peut-être ces phénomènes urbains que l'on observait déjà à la fin des années 1970 et au déclin des idéaux modernes.

L'extension du tissu urbain et la concentration urbaine ont fait éclater la ville, celle qui date des époques préindustrielles et précapitalistes. Pour lui substituer quoi? Cette question pose déjà dans toute son ampleur la problématique urbaine. (LEFEBVRE 1969)

Il ne s'agissait pas d'une énième transformation du territoire à partir de lui-même, mais des prémices d'une mutation vers une forme tierce d'habiter le territoire: un environnement de relations. À l'intérieur de ce phénomène

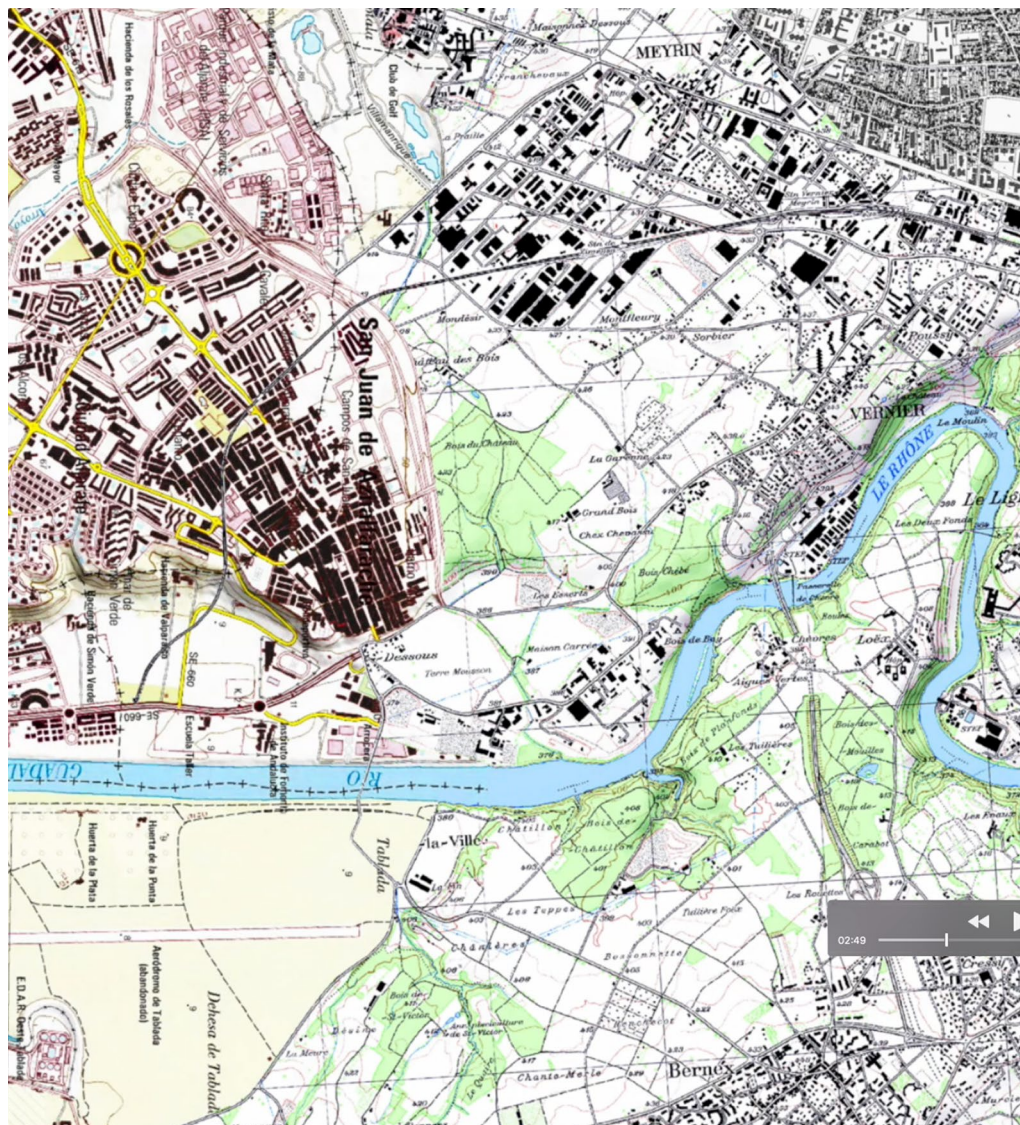
urbain, des rapports de force s'installent entre les processus de mutation en vigueur à plusieurs échelles temporelles et spatiales. D'un côté, les infrastructures de transport telles que les autoroutes ou les lignes ferroviaires, associées aux composantes naturelles majeures, en l'occurrence les chaînes montagneuses et les cours d'eau donnent au lieu une identité qui l'ancre dans une géographie spécifique. Alors que de l'autre côté, la morphologie urbaine du quartier résulte d'un modèle économique extra-territorial: la promotion de l'accession à la propriété de villas individuelles. Ce mécanisme exogène de production du logement ordinaire produit une «exo» territorialité indifférente aux caractéristiques naturelles et aux traces historiques d'un territoire donné. Au sein de ce qu'on pourrait appeler désormais *environnement de relations conflictuelles*, des luttes s'exercent à plusieurs niveaux: l'aire administrative définie par le zonage se substitue à l'imaginaire romantique du lieu, la grille l'emporte sur l'espace, le générique sur le spécifique, l'indifférent sur le singulier, le furtif sur le pérenne et la dispersion sur l'ordre, le mouvement sur la composition et enfin le processus sur la forme.

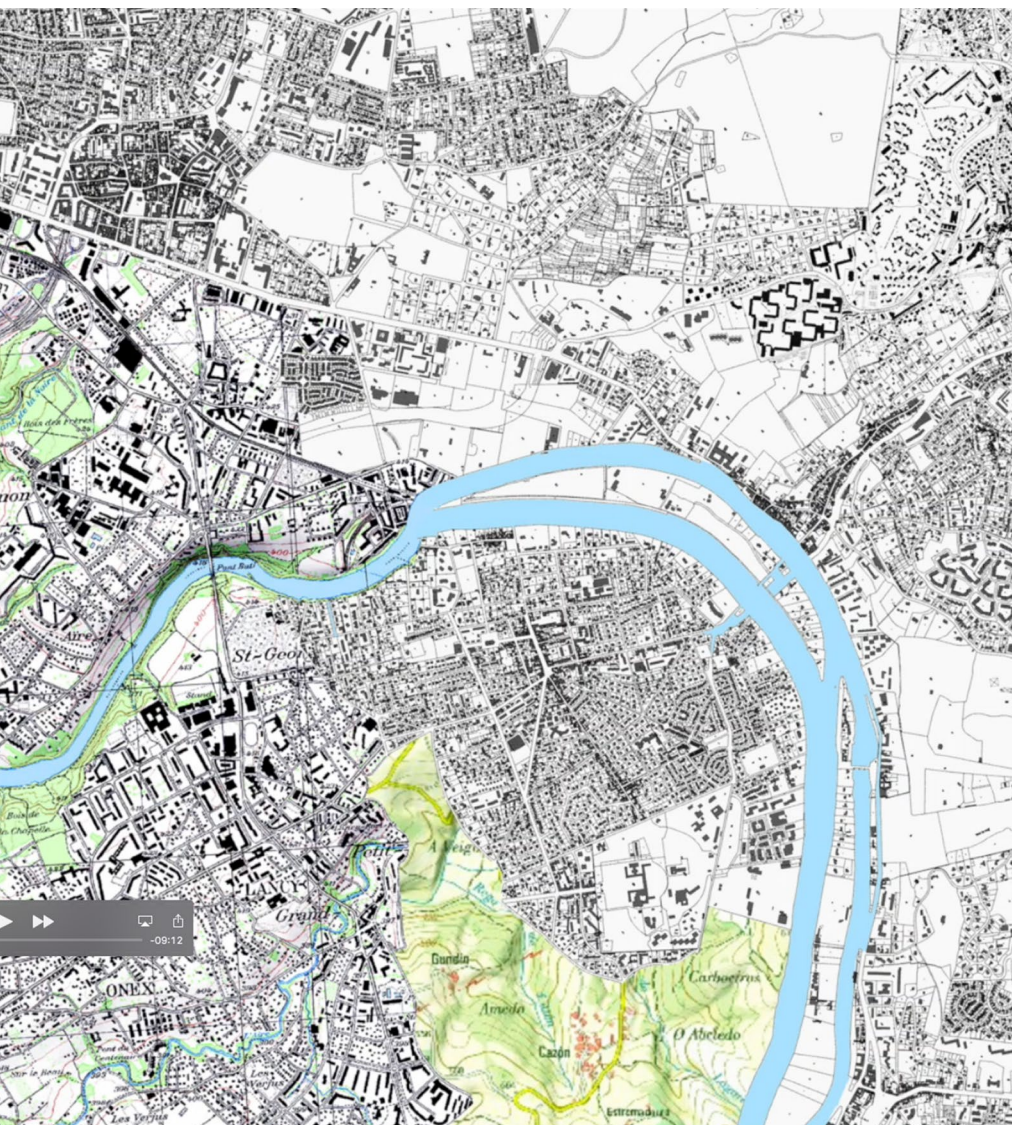
Essai cartographique

Les échelles de lecture traditionnelles dont dispose l'architecte et l'urbaniste semblent désormais insuffisantes pour comprendre ces mutations territoriales. Grâce à son appréhension dialectique des échelles et des relations dialogiques qui s'établissent dans le territoire, la cartographie reste le meilleur outil d'appréhension, à condition de la réinventer constamment au regard de ce qu'elle est censée représenter. Il nous faudra alors imaginer, proposer et bricoler des solutions qui représentent au mieux ce qu'est un environnement de relations conflictuelles.

Bien des exemples démontrent qu'une carte n'est jamais complètement juste car elle déforme inévitablement le territoire qu'elle représente. Elle n'est pas non plus complètement erronée car elle dit tant de choses du contexte de sa production et de ses auteurs. En 1468, Paolo Toscanelli réalise une carte de navigation où il situe le continent asiatique à l'ouest de l'Europe au large de l'océan Atlantique. Cette carte et les échanges de

EXTRAIT DE LA VIDÉO
«LA VILLE INTERMINABLE»
{00:02:49}. LA CARTE
EST UN COLLAGE DE 47
EXTRAITS DE CARTES ET
DURE 720 SECONDES.
CARTES DE L'EXTRAIT:
SÉVILLE [ES]/GENÈVE
[CH]/PARIS[FR]/TAPIOLA
[FI] {PAGE SUIVANTE}.





lettres avec Christophe Colomb quelques années plus tard, auraient encouragé le marin à engager son expédition vers l'Inde, par l'ouest. En lieu et place des Indes, ce dernier découvre un nouveau continent. La carte du monde dessinée par Toscanelli contient l'attribut nécessaire d'une carte savante et exacte: la grille. Plus de trois siècles avant l'invention du chronomètre, par John Harisson en 1761, qui a permis un calcul précis des longitudes, la surface incurvée du globe a été assujettie à de nombreuses grilles cartographiques inexactes. La carte de Toscanelli ne fait pas exception. Non seulement elle sous estime la distance entre l'Europe et l'Asie, mais en plus, elle omet purement et simplement un continent en entier. Pourtant, bien qu'inexacte, elle a contribué à un événement historique: la découverte de l'Amérique. La carte de Toscanelli n'est pas tant une représentation fidèle du monde mais plutôt le reflet déformé d'un état de savoir de celui-ci, à travers l'idée que s'en faisait son auteur. La cartographie serait donc une prodigieuse science de l'inexacte qui n'a pas tant valeur de dire le monde tel qu'il existe mais plutôt de rendre compte des connaissances partielles, des imaginaires et même des rêves de l'époque où elle a été produite. Quant à notre essai cartographique, il ne sera donc d'aucune utilité informative objective. Il s'agit plutôt de se rapprocher d'une forme de représentation qui puisse rendre compte au mieux des luttes qui s'installent au sein d'un environnement de relations conflictuelles.

En plus d'être un support de représentation, la carte est un puissant outil de transformation du territoire. Et pendant longtemps la grille a été son dispositif le plus puissant. En Amérique, le quadrillage inventé par Thomas Jefferson en 1780 avait pour but de gérer et d'organiser des territoires immenses et non connus à l'avance (JACKSON 1989). L'idéal égalitariste de celui-ci contraste avec l'arbitraire des cartes militaires produites par les puissances coloniales européennes au cours du 19^e siècle. Ici, l'arbitraire cartographique ne s'explique pas tant par le désir romantique de découvertes et aventure des grands explorateurs, que par l'enjeu majeur de domination des populations indigènes et des guerres entre les puissances coloniales. Celui qui produisait les cartes était maître des territoires qu'il représentait. Ironiquement, au début du 20^e siècle, ces mêmes cartes

furent souvent utilisées par les peuples colonisés pour la consolidation de leurs imaginaires nationaux sur un territoire donné et ont permis de mener les luttes de décolonisations à l'intérieur de ces frontières (ANDERSON 1983). La carte est donc un dispositif éminemment politique. Dans un contexte donné, ni la manière de dessiner une carte ni la lecture qu'on en propose ne peuvent se prévaloir de neutralité. Parce qu'elle est intrinsèquement inexacte, la carte véhicule toute une série de subjectivités qui conditionnent la représentation qu'on se fait d'un territoire et des actions qu'on y mène pour le transformer.

La carte qui résultera de notre essai cartographique ne pourra en aucun cas représenter une entité de territoire géographiquement cohérente mais plutôt un assemblage de plusieurs fragments dont la juxtaposition est l'expression des luttes qui se produisent sur le territoire. Cette carte n'a ni centre ni périmètre. Plutôt qu'un enclos fixe que l'on tient entre ses mains, elle est une aire de dispersion que l'on regarde se mouvoir devant nos yeux. Elle n'est pas un objet statique et orienté, mais une série d'images en mouvement. Elle traduit la relation qu'on essaie d'établir avec le territoire pour le transformer.

Second récit. Une esplanade linéaire longe les rails du tramway. Une double allée d'arbres sur un sol en stabilisé borde les terrasses de cafés et les étales le long de l'avenue. Les larges bancs et tables en bois sont investis pour les pique-niques. Sur X mètres, l'avenue distribue Y parcelles, Z logements, des écoles, des activités pour N habitants. En dehors de quelques anciennes bâtisses transformées en équipements de quartier, les cheminements et les squares distribuent des villas mitoyennes, des immeubles de logement et des rez-de-chaussée d'activités. À travers les rues perpendiculaires à l'avenue, des perspectives s'ouvrent sur les sommets alentour. Le sol perméable est disponible en grande quantité. Proportionnellement, seul un faible pourcentage est occupé par du bâti. Il reste un bien public partagé, accessible, avec une valeur d'usage.

¹ *La ville intermédiaire* est le titre du projet lauréat du concours lauréat Europan 13. Le site est une zone villas située à l'ouest de Genève, à cheval sur les communes de Bernex, Onex et Confignon. Le récit préliminaire au présent essai décrit le site de l'étude. Le dernier récit évoque un état souhaitable du projet.

Bibliographie

- ANDERSON, J. R. (1983): «A spreading activation theory of memory», *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, n°22, pp.261-295.
- CORBOZ, A (1987): «“Non-City” Revisited», [in] *La ville inquiète, le temps de la réflexion*, vol.8, Gallimard, Paris.
- JACKSON, J. B. (1989):«A sense of space, a sense of time», [in] *Habiter l'ouest*, Éditions Wildproject, Marseille.
- LEFEBVRE, H. (1968): *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris.
- (1970): *Du rural à l'urbain*, Anthropos, Paris.
- LIEBIG, J. (1840-1844): *Traité de chimie organique*, Fortin et Masson, Paris.
- POLANYI, K. (1944): *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
- SANSOT, P. (2009): *Variations paysagères*, Payot, Lausanne.

MétisPresses, © 2017

<http://www.metispresses.ch>

ISBN: 978-2-940563-24-1

Reproduction et traduction, même partielles, interdites.

Tous droits réservés pour tous les pays.

Rien ne garantit, aujourd'hui, qu'une évolution soutenable des sociétés humaines puisse être atteinte. Mais dans la mesure où ce projet représente notre seul horizon collectif possible, il sera à la fois la cause et le résultat d'un changement drastique de nos modes de vie qui ne pourra aboutir sans l'adhésion volontaire de chacun.

Comme Bernardo Secchi l'a soutenu à diverses reprises, répondre à cet impératif écologique réclame avant tout de lutter contre les inégalités urbaines et de mettre en œuvre une véritable politique de droit à la ville.

Le présent ouvrage élargit cette réflexion et ouvre des perspectives théoriques pour des projets de villes dont les enjeux spatiaux favorisent une société soutenable universelle.

À travers l'analyse de plusieurs cas concrets, *Inégalités urbaines* rend compte d'une pensée architecturale et urbaine qui croise les stratégies sociales, la question des risques et la politique de la ville.

Textes de D. Ames, T. Apothéloz, A. Artis, M. Bandler, M. Barthassat, R. Baudouï, M. Buergisser, A. Cankat, L. Capanema Álvares, M. Casanova, S. Chardonnet Darmaillacq, E. Cogato Lanza, A. Coppola, A. Hérat, S. Alexandre Koseki, Collectif Learning From, P. Mantziaras, I. Milbert, D. Negueruela Del Castillo, G. Novarina, S. Parham, C. Rodrigues Da Silva, R. Sadleir, S. Sadoux, R. Segá, P. Viganò, M. Zouein.

FONDATION
BRAILLARD
ARCHITECTES



24 €

